

# Thuin – Il y a 150 ans, la résurgence du culte à saint Roch

par Nicolas MAIRY et Gérard VANADENHOVEN

## Un culte pluriséculaire

A Thuin, le culte de saint Roch a pour origine l'épidémie de peste qui sévit dans nos régions de 1634 à 1637. En effet, un testament daté du 14 octobre 1637 cite, pour la première fois, la confrérie Saint-Roch. Elle doit donc avoir été créée avant cette date et peut, avec vraisemblance, être mise en relation avec cette épidémie. Cette confrérie, qui avait son siège dans l'église de Notre-Dame du Val ou d'El Vaulx (Thuin-Ville-Basse), était chargée de l'organisation du culte et de la procession dédiée au pèlerin de Montpellier.

Ainsi, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, une messe solennelle en l'honneur de saint Roch est chantée tous les mardis et le 16 août, jour de la fête du saint, a lieu sa procession.

*Statue de saint Roch à la chapelle du tienne Trappe (probablement de 1866)*

## Le tumulte révolutionnaire

L'irruption des troupes révolutionnaires sur le territoire de ce qui deviendra la Belgique et la victoire de Fleurus (1794) provoquent la chute définitive de la

Principauté de Liège dont Thuin était une des « bonnes villes ». Elle est dès lors sous régime français.

Or, dans les premières années de cette période, toute procession religieuse est proscrite.

« Elles seront à nouveau autorisées par la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802), en vertu du Concordat signé le 26 messidor an IX (15 juillet 1801), entre le pape Pie VII et Napoléon Bonaparte. »<sup>1</sup>

Dès ce moment, les messes du mardi consacrées à saint Roch reprennent.

## 1866, la résurgence

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, nos provinces sont mortellement ravagées par plusieurs épidémies de choléra mais c'est celle du milieu



de l'année 1866 qui marque, à Thuin, la résurgence du culte voué à saint Roch. Plusieurs quartiers étant sévèrement éprouvés par ce terrible fléau, les autorités communales décident la création d'un « comité de salubrité publique [...] Par ailleurs, le curé de la Ville-Basse François Gard [...] avait instauré, dès le début de l'épidémie, une nouvelle confrérie de Saint-Roch, la précédente ayant été dissoute à la Révolution. »<sup>2</sup> Le Pape Pie IX reconnaît officiellement la confrérie le 4 septembre 1866.

*Statue de saint Roch à l'église Notre-Dame d'El Vaulx (probablement de 1892)*



En août 1866, outre les messes visant à arrêter l'épidémie, le dimanche 12, une nouvelle statue de saint Roch est bénie. Contrairement à la croyance actuelle, il ne s'agit pas de la statue aujourd'hui nichée dans l'église Notre-Dame d'El Vaulx, acquise en mai 1892 par la confrérie, mais de celle trônant dans la chapelle en haut du tienne Trappe.<sup>3</sup>

A ce jour, aucun témoignage du passé n'a été exhumé pour attester d'une procession, en 1866, consacrée au thaumaturge. En revanche, selon Georges-Henri Conreur, le semainier de la cure du Val indique que le curé Gard annonce une procession dédiée à saint Roch pour le troisième dimanche de mai 1867.

### 2016, 150<sup>ème</sup> anniversaire

Dès lors, dans la cité au beffroi, 2016 se remémorera les 150 ans du regain de vigueur du culte à saint Roch. Les années 2017 et 2018 ne manqueront pas aussi de rappeler les évènements de 1867 et 1868 mais cela est une autre histoire que nous vous conterons dans de prochains numéros du *Marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse*...

### Remerciements

Pour leur relecture minutieuse et enrichissante, tous nos remerciements vont à Jean-Marie Lannoy, Président du Comité Saint-Roch (1990-2005), Thierry Lemoine, Vice-Président du Centre d'Histoire et d'Art de la Thudinie (C.H.A.T.) et François Joye, Trésorier du Comité Saint-Roch.

### Références

- 1 Arcq P. et Leroy M. (2014), *Les Arpenteurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Editions Luc Pire, Liège, pp. 13-14
- 2 Conreur G.-H. (1990), *La Saint-Roch, Procession et Marche militaire des origines à nos jours*, Thuin, pp. 26-27
- 3 Conreur M. (2003), *Historique de la Marche militaire Saint-Roch de Thuin dans le cadre de la renaissance des escortes processionnelles en Entre-Sambre-et-Meuse après 1850*, Thuin, pp. 32 et 40